



**FICHE DE SUIVI SYNDICAL
AFFECTATION DES CONTRACTUELS et MAITRES-AUXILIAIRES
RENTREE 2017**

syndiqué(e) non syndiqué(e)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Discipline :
première :

éventuellement deuxième :

.....

Date de naissance :

Etablissement actuel :

.....

1. Famille monoparentale
2. Enfants de moins de 20 ans au 31 août 2017 ou enfant à naître pour toute grossesse constatée au plus tard le 1^{er} janvier 2017
OUI NON Si oui, nombre
3. Période de référence pour les contractuels et vacataires
- Année 2014/2015.....
- Année 2015/2016.....
- Année 2016/2017.....
4. Total années antérieures (voir tableau récapitulatif)
5. CDI : OUI NON

<u>POINTS</u>	<u>BAREME</u>
.....	30 pts
.....	5 pts/enfant
.....	Contractuel :
.....	- année complète : 25 pts/an
.....	- contrat court : 15 pts/an
.....	- vacataire : 10 pts
.....	Bonification :
.....	500 pts contractuel
.....	600 pts maître-auxiliaire
TOTAL	

**VOEUX : 5 communes et/ou zones géographiques maximum
1 département**

Attention : Le vœu établissement n'est pas autorisé.
Sans vœu départemental exprimé, le département de la 1^{ère} commune indiquée sera pris par défaut.
La discipline en choix 2 ne sera traitée qu'après examen de tous les choix 1 sur cette même discipline.

Discipline choix 1 :

Voeu 1-.....

Voeu 2-.....

Voeu 3-.....

Voeu 4-.....

Voeu 5-.....

Voeu 6-.....

Discipline choix 2 :

Voeu 1-.....

Voeu 2-.....

Voeu 3-.....

Voeu 4-.....

Voeu 5-.....

Voeu 6-.....

OBSERVATIONS :

- Temps partiel demandé : OUI NON
- Temps incomplet accepté : OUI NON
- Remarques :
-
-

Nous retourner cette fiche de suivi syndical et le tableau des états de service complétés, avec une photocopie de l'accusé de réception (renvoyé le 4 avril 2017 dans les établissements), au SE-UNSA, Section Académique, 33bis rue de Carros, 33800 BORDEAUX.

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Tableau récapitulatif de vos états de service

Attention :

- pas de cumul sur une même année scolaire.
- pour une année complète, le contrat doit débuter avant le 1^{er} novembre et prendre fin après le 30 juin, soit 8 mois ou 240 jours.

Année scolaire	Etablissement	Nature du contrat (CDD/CDI/Vacations)	Dates de début et de fin de contrat	Points	Barème
2013/2014		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2012/2013		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2011/2012		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2010/2011		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2009/2010		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2008/2009		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2007/2008		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2006/2007		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2005/2006		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
2004/2005		Vacations		10	
		CDD année / CDI		25	
		CDD court		15	
Total à reporter sur la fiche					

Ne pas oublier que chaque élément permettant l'octroi de points au barème doit être justifié (photocopies des arrêtés d'affectation, photocopie du livret de famille,...).